

OFFRE D'EMPLOI N° 117/2023

(Numéro de l'offre à préciser sur la candidature)



CDI à temps partiel 0.40 ETP



Le Mans-Centre (72)
avec des déplacements
sur le département



Poste à pourvoir à partir de
janvier 2024

PORTES OUVERTES RECRUTEMENT

Le 22.12.2023

De 10h à 18h

116 rue de la Mariette
LE MANS

Adresser lettre, curriculum
vitae, avec n° de l'offre et la
mention « candidature interne
» le cas échéant à :

drh.recrutement@inalta.fr
ou sur le site www.inalta.fr

Association exerçant en protection
de l'enfance

Inalta, c'est :



20 établissements
et services



sur 3 départements



+ de 8000 enfants
et adolescents
accompagnés



un réseau de
+ de 500 professionnels



une activité continue
365 jours par an
24h sur 24

L'association INALTA recrute pour le **DISPOSITIF D'ACCUEIL D'URGENCE** :

Un psychologue (H/F)

En CDI à 0.40 ETP

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'une troisième Maison qui se situera au Centre-ville du MANS, nous recrutons 7 travailleurs sociaux afin de constituer une nouvelle équipe.

L'accueil et la prise en charge sur cette maison se définissent comme un accueil singulier et immédiat, de 7 enfants âgés de 11 à 17 ans confiés par l'ASE de La SARTHE.

Six enfants seront pris en charge sur la maison 24h/24 ; le septième sera accueilli auprès d'une assistante familiale, ou pris en charge sur un lieu tiers.

La mesure d'accompagnement se distingue en trois phases :

- Accueil sans délai,
- Observation/évaluation,
- Orientation.

Le placement, l'accueil et l'orientation se définissent sur 3 mois, renouvelables 1 fois.

La protection, l'intérêt de l'enfant ainsi que l'exercice de la parentalité restent « le fil conducteur » de nos actions.

MISSIONS :

Dans le cadre du projet de l'établissement, sous la responsabilité de la direction, et par délégation au chef de service, le psychologue :

- Intervient en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire au service du projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant.
- Appréhende les notions de la vie affective, intellectuelle et comportementales des jeunes, conçoit et met en œuvre des méthodes spécifiques d'analyse, d'évaluation, de soin psychologique, de conseil et de prévention.
- Participe selon son champ de compétence aux différents projets (projet d'établissement, projets personnalisés, ...)
- Est un appui technique et clinique pour l'équipe pluridisciplinaire.
- Contribue à l'évaluation clinique de l'enfant comme des parents,
- Intervient également en relai et en continuité des éducateurs référents dans le cadre d'actions et de projets individuels, familiaux et collectifs.
- Est l'interlocuteur premier entre les services et structures de soins, et la maison d'enfants.

PROFIL :

- Master II de psychopathologie et psychologie clinique ou Master II de psychopathologie de l'enfant, exigé
- Connaissances et expériences appréciées dans le domaine de la protection de l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse et/ou handicap.
- Connaissance des différents courants théoriques, différentes méthodes d'évaluation, des techniques d'animation de groupes, des dispositifs sanitaires, sociaux et médico-sociaux,
- Connaissances et compétences techniques en matière de conduite d'entretiens, d'analyse et de synthèse de situation, d'animation de groupe et/ou d'activité,
- Aptitude du travail en équipe pluridisciplinaire,
- Pratique et maîtrise des écrits professionnels,
- Aisance à la pratique informatique,
- PSC1 apprécié
- Permis B exigé

A compétences égales, priorité aux personnes reconnues travailleurs handicapés.

Pourquoi nous rejoindre ?

INALTA est une Association dynamique et en développement qui,

- porte une attention particulière à la formation professionnelle de ses collaborateurs,
- propose des séances d'analyse de la pratique
- promeut la mobilité interne, et propose une diversité de dispositifs d'accompagnement du public en Protection de l'Enfance,
- se compose d'équipes de direction à l'écoute des professionnels
- dispose de chartes relatives au travail à domicile et au droit à la déconnexion
- travaille sur la QVT (Qualité de Vie au Travail)
- participe à la prise en charge de la mutuelle (50%) et des abonnements transports en commun pour les trajets domicile-travail (50%)
- accorde des congés payés supra-légaux (application de la CCNT du 15 mars 1966) et propose un CET (Compte Epargne Temps)
- propose des Œuvres sociales (chèques cadeaux, culture, Cezam, participation à des séjours/adhésions sportives...) via son CSE
- permet de bénéficier de nombreuses prestations d'accompagnement au logement via Action Logement